Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-213501794-20260928-2026_082-DE

COMMUNE DE MINIAC-MORVAN
DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE DOL-DE-BRETAGNE

DÉPARTEMENT d'ILLE et VILAINE - 35540
Tél. : 02 99 58 51 77
Fax : 02 99 58 03 55

DÉLIBÉRATION N° 2026-082

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 **PRÉSENTS : 22** **VOTANTS : 25**

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MINIAC-MORVAN étant réuni dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, après convocation légale le lundi 21 septembre 2026, sous la présidence de Monsieur COMPAIN, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Olivier COMPAIN, Madame Nathalie MICHEL, Monsieur Daniel GARCON, Madame Nadia TERTRAIS, Monsieur Jean-Yves MACE, Madame Sandra MACE, Monsieur Jean-Yves BLOUIN, Madame Martine FORTIN, Monsieur Daniel STERN, Madame Isabelle CADUDAL, Monsieur Hubert GOGER, Madame Claudine COQUELIN, Monsieur Madelyn ROBIDOU, Monsieur Mickaël GEORGES, Madame Léonor POINSOT, Monsieur Mathieu SIMON, Madame Sylvie URPHEANT, Monsieur Pierre-Yves OULHEN, Madame Brigitte DELAUNAY, Madame Manuella FERON, Monsieur Guillaume MOUSSON, Madame Gisèle THIEULANT.

ABSENTS- PROCURATIONS :
Monsieur Pierrick RUELLAN : pouvoir donné à Monsieur Hubert GOGER
Madame Sylvie MARTIN : pouvoir donné à Monsieur Jean-Yves MACÉ
Monsieur David GUÉLÉ : pouvoir donné à Monsieur Olivier COMPAIN

ABSENTS EXCUSÉS :
Madame Lucie SORT
Monsieur Yann BRILLET

Monsieur Daniel STERN été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2026 – 082 – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Après avoir délibéré et à 24 voix « pour », 0 voix « contre », 1 abstention des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- **Approuve le Procès-Verbal du conseil municipal du 29 juin 2026**

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tous les documents liés à cette affaire

POUR COPIE CONFORME,

Le Maire,
Olivier COMPAIN

MAIRIE DE MINIAC-MORVAN ★ ILLE-ET-VILAINE ★

Le secrétaire de séance,
M Daniel STERN